

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 25
Annonce No 21-21612

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Grand Besançon Métropole.
Correspondant : Anne VIGNOT, Présidente, 4 rue Gabriel plançon 25043 Besançon,
courriel : voirie@grandbesancon.fr adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **requalification de la rue Haute et du chemin de la Prairie.**
Lieu d'exécution 25870 Geneuille.

Caractéristiques principales :

le marché comporte deux tranches :

- Une tranche ferme qui consiste en la requalification de la rue Haute
- Une tranche optionnelle qui porte sur la requalification du chemin de la Prairie

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 4,5 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans à l'article 1.4 du CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique.

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 20 %;
- délai d'exécution et son optimisation éventuelle : 20 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 mars 2021, à 12 heures.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la valeur technique sera jugée au regard de la méthodologie de réalisation indiquée au mémoire technique : Le candidat décrira son organisation de chantier et établira un planning avec un enchaînement des tâches à réaliser. Il identifiera notamment les contraintes du site et l'impact du chantier sur la circulation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la transmission des documents est effectuée par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 février 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Grand Besançon Métropole.

4 rue gabriel plançon, 25043 Besançon, , courriel : voirie@grandbesancon.fr, adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3, courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3, courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr.
